

VOUS AVEZ MOINS DE 30 ANS ?

VOUS ETES CANDIDAT A UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Pour vous inscrire, vous devez :

* Vérifier que vous remplissez les prérequis (attendus nationaux) du DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie, à savoir :

Baccalauréat à spécialités scientifiques (mathématiques, physiques, Science de la vie et de la terre, chimie...).

* Vous inscrire sur Parcoursup et formuler le vœu DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie (date limite 2 avril 2025 pour confirmer le vœu).

* Trouver un employeur (pharmacie d'officine ou hospitalière) qui vous accueille pour effectuer votre formation en apprentissage.

Cette démarche doit être engagée le plus tôt possible.

* Après réception d'une réponse positive d'admission à la formation sur Parcoursup et obtention du bac, signer votre contrat d'apprentissage avec une date d'exécution du contrat à partir d'août 2025.

* Nous adresser la copie de votre diplôme du Bac (ou relevé de notes pour les bacheliers 2025), accompagné du contrat signé.

* Finaliser votre inscription administrative à la faculté de pharmacie.

+ Votre inscription sera définitive (sous réserve des places disponibles) à réception des pièces justificatives et du contrat d'apprentissage signé.

VOUS AVEZ 30 ANS OU PLUS ?

VOUS ETES CANDIDAT A UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour vous inscrire, vous devez :

* Vérifier que vous remplissez les prérequis (attendus nationaux) du DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie, à savoir : Baccalauréat à spécialités scientifiques (mathématiques, physiques, Science de la vie et de la terre, chimie...).

* Trouver un employeur (pharmacie d'officine ou hospitalière) qui vous accueille pour effectuer votre formation en alternance. Cette démarche doit être entamée le plus tôt possible.

* Nous adresser une demande écrite d'inscription accompagnée de la copie des relevés de notes de votre Bac et d'une lettre de motivation.

* Procéder à votre inscription administrative à la faculté de pharmacie dès confirmation de votre admission à la formation.

VOUS AVEZ LA RECONNAISSANCE « TRAVAILLEUR HANDICAPÉ » ?

Vous êtes éligible au contrat d'apprentissage quel que soit votre âge.

Pour vous inscrire, vous devez :

* Vérifier que vous remplissez les prérequis (attendus nationaux) du DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie, à savoir : Baccalauréat à spécialités scientifiques (mathématiques, physiques, Science de la vie et de la terre, chimie...).

* Vous inscrire sur Parcoursup et formuler le vœu DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie (date limite 2 avril 2025 pour confirmer le vœu).

* Trouver un employeur (pharmacie d'officine ou hospitalière) qui vous accueille pour effectuer votre formation en apprentissage. Cette démarche doit être engagée le plus tôt possible.

* Après réception d'une réponse positive d'admission à la formation sur Parcoursup et obtention du bac, signer votre contrat d'apprentissage avec une date d'exécution du contrat à partir du d'août 2025.

* Nous adresser la copie de votre diplôme du Bac (ou relevé de notes pour les bacheliers 2025), accompagné de l'attestation de la reconnaissance de travailleur handicapé et du contrat signé.

* Finaliser votre inscription administrative à la faculté de pharmacie.

+ Votre inscription sera définitive (sous réserve des places disponibles) à réception des pièces justificatives et du contrat d'apprentissage signé.